

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau des dotations et des compétences 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p> <p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération</p>	<p>Note de mobilité</p> <p>DGER/SDEDC/2022-628</p> <p>18/08/2022</p>
---	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/08/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : appel à candidatures sur les postes de direction sous statut d'emplois et hors statut d'emploi vacants ou susceptibles de rester vacants pour la rentrée scolaire 2022, au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) à l'issue de la campagne annuelle de mobilité.

Destinataires d'exécution

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux et services de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics locaux d'enseignement agricole

La présente note de service clôt la mobilité au fil de l'eau sur les emplois de directeur, de directeur adjoint et de directeur de centre constitutif, vacants ou susceptibles de rester vacants à la rentrée scolaire 2022 en établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) ouverte par les notes de service DGER/SDEDC/2022-503 et DGER/SDEDC/SG/SRH/SDCAR/2022-518 des 7 et 12 juillet 2022.

La présente note a pour objet d'appeler à candidatures sur les postes de directeur, directeur adjoint d'établissement et de directeur de centre constitutif, vacants ou susceptibles de rester vacants pour la rentrée scolaire 2022, au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), dans le cadre de la mobilité au fil de l'eau ouverte par les notes de service DGER/SDEDC/2022-503 et DGER/SDEDC/SG/SRH/SDCAR/2022-518 des 7 et 12 juillet 2022.

Pour ceux de ces postes régis par le décret n° 2019-1135 du 5 novembre 2019 relatif aux emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles, la mention « *Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135)* » apparaît sur la fiche de poste publiée en annexe.

En annexe 1 : la liste des postes (1)

En annexe 2 : les fiches de poste (8)

Le dossier de candidature à produire est constitué des pièces suivantes :

- un curriculum vitae (mentionnant un n° de téléphone portable) ;
- la copie du dernier arrêté de situation administrative dans le grade ou l'emploi de détachement ;
- l'état des services publics accomplis, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).

Les candidatures sont ouvertes aux agents contractuels.

Ce dossier doit être envoyé par messagerie aux adresses mentionnées dans la fiche de poste.

La **date limite de candidature est le 31 août 2022.**

Prise de fonction à compter du 2 septembre 2022.

**L'adjointe au sous-directeur des
établissements, des dotations
et des compétences**

Laurence PERS-PHILIPPOUX

**L'adjointe au sous-directeur de la gestion des
carrières et de la rémunération**

Virginie CHENAL

N° RenoiRH	Région	EPLEFPA	Site	Fonction	Groupe	Vacance du poste
A3DI001984	AURA	EPLEFPA des Combrailles	EPLEFPA des Combrailles (site de Pontaurmur)	Adjoint form scolaire	II	V
A3DI002101	BFC	EPLEFPA de Beaune	Exploitation viticole de Beaune	Directeur exploitation	HS	V
A3DI004858	BFC	EPLEFPA de Valdoie	Exploitation horticole de Valdoie	Directeur exploitation	HS	V
A3DI034788	CVL	EPLEFPA du Loiret	atelier technologique Agro-Foresterie	Directeur atelier techno	HS	V
A3DI004004	CVL	EPLEFPA du Loiret	CFA du Loiret	Directeur CFA	III	V
A3DI004279	GE	EPLEFPA d'Avize	EPLEFPA d'Avize	Adjoint form scolaire	III ES	V
A3DI005014	IdF	EPLEFPA de Saint Germain en Laye	EPLEFPA de Saint Germain en Laye	Adjoint FCA	III	V
A3DI018987	MAY	EPN de Mayotte	EPN de Mayotte	Adjoint FCA	III	V

FICHE DE POSTE

MOBILITÉ EMPLOIS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

EPLEFPA DES COMBRILLES (63)

Intitulé du poste : Directeur adjoint chargé de la formation scolaire et Responsable du site de Pontaumur

N° du poste :

N° renvoiRH : A3DI001984

Corps attendu : Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135) / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : 3

Classement EPL : 3^e catégorie

Présentation de l'environnement professionnel	<p>Description de l'EPL : Établissement de catégorie 3, sur deux sites distants de 25 km (St Gervais d'Auvergne et Pontaumur) Formations centrées sur les métiers du chien et de l'animalerie. Bâtiments neufs réceptionnés pour la rentrée scolaire 2021 sur le site de Pontaumur - Budget : 2,5 M€ - 97 personnels.</p> <p>3 centres Constitutifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LPA (270 élèves) répartis sur 2 sites (>95 % d'internes) <ul style="list-style-type: none"> - Site de Pontaumur : Classes de 4°/3°, Bac Pro TCVA, BTS TC AEC 1e année Bâtiment neufs (réception rentrée 2021), animalerie pédagogique (Entièrement neuve) - Site de St Gervais : Classes de 4°/3°, Bac Pro CGESCF, BTS TC AEC 2e année - CFPPA : FPC 50 000h stagiaires, UFA : 145 apprentis - Exploitation : 3 salariés - 1 chenil pédagogique (10 races) + 1 atelier ovins
Objectifs du poste	<p>Assure le pilotage et le fonctionnement d'un établissement d'enseignement et de formation dans les domaines pédagogique, administratif, financier et de la gestion des ressources humaines.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Directeur(trice) adjoint de l'EPLEFPA 2 - Proviser(e) adjoint(e) des 2 sites du LPA 3- Responsable du site de Pontaumur
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Participer au pilotage de l'EPLEFPA (Codir, instances, représentation de l'EPLEFPA sur le territoire) Peut-être amené(e) à suppléer le Directeur en cas d'empêchement. Représenter l'État au sein de l'établissement et à l'extérieur de l'établissement Piloter en autonomie un lycée dans toutes ses composantes juridiques, pédagogiques, sociales, financières (gestion des moyens DGH & postes d'enseignants, emplois du temps, animation de l'équipe pédagogique, organisation des examens, suivi des élèves dont élèves à besoins particuliers, organisation et suivi des stages des élèves, ...). Élaborer, impulser et réguler le projet pédagogique du lycée en lien avec le programme Régional de l'Enseignement Agricole Participer au recrutement des élèves et étudiants (participation à la définition de la politique de communication aux côtés du Directeur, participation à la mise en œuvre des opérations de recrutement et d'orientation, responsable de la mise en œuvre des outils informatiques Affelnet & Parcoursup). Positionner le lycée tant qu'acteur du territoire dans ses dimensions, techniques, économiques, environnementales, culturelles et sociales. Contribuer à la mission insertion scolaire et la coopération internationale Conduire et animer la gestion des ressources humaines au sein du lycée Organiser la gestion administrative, et financière du lycée Élaborer et suivre les indicateurs de contrôle de gestion Mettre en œuvre le fonctionnement quotidien du site de Pontaumur dans les nouveaux bâtiments en coordination avec les différents services</p>
Champs relationnels du poste	<p>En interne : équipe de direction, personnel vie scolaire, personnel administratif de l'EPL, équipes pédagogiques En externe : apprenants, familles, Autorité académique (SRFD), Conseil Régional AuRA, Réseau EAP (Réseau des EPLEFPA de la Région), partenaires du bassin (Éducation Nationale), organisations professionnelles des secteurs de l'animalerie et des métiers du chien, Municipalité de Pontaumur et communauté de communes.</p>

<p>Compétences liées au poste</p>	<p>Connaissances : Connaissance du fonctionnement administratif, juridique et financier de l'EPLEFPA, politiques publiques, gestion, ingénierie pédagogique et financière, filières et organisations professionnelles</p> <p>Savoir-faire : travail en équipe intra et inter-centre et sur 2 sites en particulier animation d'une équipe pédagogique sur 2 sites distants, communication, aisance avec les outils informatiques, préoccupation en matière de sécurité, conduite de projets et de partenariats, gestion de situations de crise et de conflit, dialogue social</p> <p>Savoir-être : autonome / rendre compte, écoute, rigueur, investissement, organisation, sens de la négociation, capacité distanciation face aux événements, capacité de travail, gestion du temps</p> <p>Compétences managériales requises : Systématiquement</p> <p>Conditions particulières d'exercice : Logement de fonction neuf sur le site de Pontaumur, Astreintes de sécurité en semaine, en week-end (internat fermé) et sur les vacances scolaires.</p>
<p>Personne(s) à contacter</p>	<p>Nathalie PRUDON-DESGOUTTES, Cheffe du Service régional de la formation et du développement nathalie.prudon-desgouttes@agriculture.gouv.fr (copie à : srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr) – Tel : 04 73 42 27 74)</p> <p>Directeur de l'EPLEFPA : Franck DÉPLAT franck.deplat@educagri.fr -Tel : 04 73 85 72 84</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
FICHE DE POSTE
MOBILITÉ DES DIRECTEURS DE CENTRE CONSTITUTIF D'EPLEFPA

EPLEFPA : Beaune Viti Agro Campus
Intitulé du poste : Directeur d'exploitation agricole

N° renoirRH : A3DI002101

Corps attendu : Fonctionnaire de catégorie A / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : (selon classement EPL : Group II)

<p>Présentation de l'environnement professionnel</p>	<p>Présentation générale de l'EPL : Beaune Viti Agro Campus</p> <p>L'EPLEFPA plus ancienne école viticole de France avec Rouffach et Bordeaux peut répondre aux besoins de formation de son territoire par : 4 centres constitutifs : LEGTA : 310 élèves et étudiants, CFA : 255 apprentis, CFPPA : 110 000 h stagiaires, Exploitation : 21 ha et 80 000 bouteilles commercialisés par an</p> <p>L'établissement est résolument tourné vers l'innovation technique et pédagogique dans les domaines de la viticulture et de l'œnologie (Simulateur de conduite de tracteurs enjambeurs, simulation de taille de la vigne, projet 1/3 temps « innovation en viticulture », et la transmission des savoirs, la mission de coopération internationales (Afrique du Sud, Chili, ERASMUS+ ...) est également porteuse de projets depuis de nombreuses années.</p> <p>Le domaine possède 21,09 ha de vignes en place. Les cépages cultivés sont le Pinot Noir, le Chardonnay et l'Aligoté. La production est entièrement vinifiée, élevée et commercialisée en bouteilles sur le Domaine.</p> <p><i>Le domaine possède 3 niveaux d'appellation : Appellations Régionales, Appellations Villages, Appellation 1er cru</i></p> <p>L'obtention par le Domaine du niveau 3 en Haute Valeur Environnementale (HVE III), La conduite en bio des parcelles « Teurons » et « Chilènes » (2 ha 55 ares 51 ca). (BIO) ;</p> <p>La situation financière de l'exploitation est saine, avec un volume de vente en augmentation sur les trois dernières années. La mise en œuvre d'une nouvelle cuverie en 2017, permet de disposer d'un outil de production et de formation au niveau des attentes de l'établissement.</p>
<p>Objectifs du poste</p>	<p>Organise, pilote, et gère une exploitation agricole (Viticole)</p>
<p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p>	<p>Organiser le système de production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piloter les aspects stratégiques, production, pédagogique et financiers • Mettre en œuvre des actions de développement, de démonstration ou d'expérimentation • Agir en faveur de l'utilisation pédagogique de l'exploitation ou de l'atelier technologique agricole et encadrer des apprenants • Assurer la veille réglementaire et technique en lien avec l'activité de production ou de transformation des produits • Participer aux missions de l'Enseignement Agricole <p>Le directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille au respect du règlement intérieur ainsi qu'à l'accomplissement des missions qui lui sont assignées, • Veille à la sécurité des personnes et des biens, à l'hygiène et à la salubrité dans le centre dont il a la charge, ainsi qu'au respect des règles professionnelles, • Élabore le projet de l'exploitation agricole ou de l'atelier technologique dans le cadre du projet d'établissement de l'EPLEFPA. <p>Le directeur d'exploitation agricole ou d'atelier technologique a autorité sur les personnels qui y sont affectés ou qui sont mis à sa disposition.</p>
<p>Champs relationnels du poste</p>	<p>participer au développement local, à l'animation rurale, à la vie culturelle et sociale, à la coopération internationale</p>
<p>Compétences liées au poste</p> <p>Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert</p>	<p>Connaissances : (3)</p> <p>Développement, transfert technologique, expérimentation, innovation et coopération internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une veille technique et technologique ; Suivre les appels à projet relatifs à son secteur d'activité • Identifier et développer des partenariats avec les organismes de développement, d'enseignement supérieur et de recherche régionaux • Participer à la vie professionnelle, au développement et à la production des références ; Participer à la conduite d'expérimentations, de démonstration et à la production de références, au développement <p>Pratiques éducatives, culturelles et pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes voies d'accès aux certifications et les dispositifs de formation et adapter le projet pédagogique aux publics en formation ; Prendre en compte l'évolution des référentiels et participer aux choix qui relèvent de l'autonomie de l'EPLEFPA • Met en œuvre le programme d'utilisation et veille à la valorisation de l'EA sur le plan pédagogique • Intégrer les dimensions éducatives, culturelles, le fait alimentaire dans le projet de l'EA afin de prendre en compte les attentes sociétales <p>Savoirs faire : (3)</p> <p>Production de biens, de services, de transformation et de commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un système de production prenant en compte les politiques publiques relatives au développement durable et à la préservation de l'environnement ; Mettre en œuvre la transformation de tout ou partie des produits de l'EA (vinification) ; Choisir la stratégie de commercialisation sur les marchés potentiels • Eventuellement mettre en œuvre des activités de service (dans le cas présent, cela peut s'appliquer à l'œnotourisme) • Participer au développement local, à l'animation rurale, à la vie culturelle et sociale, à la coopération internationale <p>Savoir-être : (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rattachement hiérarchique ou position dans l'organigramme: rattachement hiérarchique direct avec le directeur de l'EPLEFPA • Liaisons fonctionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Dépendances fonctionnelles : avec l'équipe pédagogique, les apprenants et le service de vie scolaire, avec le service administratif et le service entretien et maintenance - Autorité fonctionnelle : salariés de l'exploitation • Niveaux de responsabilité, marge d'initiative et délégations de responsabilités : <ul style="list-style-type: none"> - Délégation de signature administrative et pour les engagements relatifs au fonctionnement de l'exploitation. - Pas de délégation pour les investissements • Relations avec l'extérieur : (motifs, fréquences, niveaux...) <ul style="list-style-type: none"> - Représente l'établissement dans les instances professionnelles et institutionnelles, ainsi que les réunions techniques, - Participe fortement à la commercialisation par le biais de salons, - Démarche les fournisseurs pour le bon fonctionnement de l'exploitation, - Participe aux animations du territoire en lien avec la viticulture. <p>Compétences managériales requises: Systématiquement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'une équipe de 8 personnes - 4 ouvriers viticoles dont un chef de culture ; 1 responsable de cave (maitre de chais) ; 1 secrétaire administrative - 1 commercial ; 1 responsable du point de vente du domaine ; Compétences en viticulture et œnologie nécessaires au bon fonctionnement du domaine et au management des équipes. <p>Conditions particulières d'exercice : Astreintes et logement de fonction sur place</p>
<p>Personne(s) à contacter</p>	<p>Laurent GOUTTEBARON Directeur de l'EPLEFPA Laurent.gouttebaron@agriculture.gouv.fr 03 80 26 35 80</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FICHE DE POSTE

MOBILITÉ DES DIRECTEURS DE CENTRE CONSTITUTIF D'EPLEFPA

EPLEFPA : Loiret

**Intitulé du poste : Directeur d'atelier technologique Agro-Foresterie
Le Chesnoy – 2190 rue d'Antibes -45200 AMILLY**

N° renoirRH : A3DI034788

Corps attendu : Fonctionnaire de catégorie A / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : (selon classement EPL : cf note de service) : A2

Poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019, à l'issue de la campagne de mobilité du printemps 2022

<p>Présentation de l'environnement professionnel</p>	<p>Présentation générale de l'EPL : Établissement public d'enseignement et de formation professionnelle du Loiret établi sur 4 sites géographiques et comprenant 1200 apprenants et 380 personnels www.lechesnoy.fr Formation initiale : 1200 jeunes de la 4 ème à la classe préparatoire Formation continue : 70000 heures Exploitation agricole : oui Effectifs équipe ATLS : 105 Effectifs agents région : 70 Budget EPLEFPA : 8 600 000€ Parc de 12 machines forestières + bâtiments spécifiques</p> <p>Atelier technologique consacré à l'exploitation mécanisée des forêts, constitué en janvier 2020. 2 salariés</p>
<p>Objectifs du poste</p>	<p>Organise, pilote, et gère une exploitation agricole ou un atelier technologique.</p>
<p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p>	<p>Organiser le système de production Piloter les aspects stratégiques, production, pédagogique et financiers Mettre en œuvre des actions de développement, de démonstration ou d'expérimentation Développer la rentabilité économique de l'atelier avec des partenaires professionnels Agir en faveur de l'utilisation pédagogique de l'atelier technologique agricole et encadrer des apprenants Assurer la veille réglementaire et technique en lien avec l'activité de production ou de transformation des produits Participer aux missions de l'Enseignement Agricole</p>
<p>Champs relationnels du poste</p>	<p>Equipe de direction Equipes pédagogiques de tous les centres constitutifs de l'EPLEFPA Arbo'Centre / ONF / DRAAF / FiBois CVdL Exploitants forestiers répartis sur toute la France</p>
<p>Compétences liées au poste Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert</p>	<p>Savoirs faire : 4 réglementation du travail, 3 comptabilité analytique, 3 management, 3 gestion de projets, 3 fonctionnement et pilotage de centre à profits, 3 anticipation, 3 gestion ressources humaines Savoir-être : 4 sens du service public, 4 rigoureux, 3 animer des équipes, 4 relationnels internes/externes, 3 esprit de synthèse, 4 confidentialité, 3 Compétences managériales requises: Systématiquement Conditions particulières d'exercice : Astreintes et logement de fonction sur place (à négocier)</p>
<p>Personne(s) à contacter</p>	<p>Daniel PEZZIN, Chef du SRFD – 06 20 76 50 73 – daniel.pezzin@agriculture.gouv.fr Cédric AVRIL, Directeur EPLEFPA 45 – 03 38 89 80 00 – cedric.avril@educagri.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
FICHE DE POSTE
MOBILITÉ EMPLOIS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

EPLFPA : Loiret
Intitulé du poste : Directeur de CFA
11 rue des pervenches – 45270 BELLEGARDE

N° du poste :

N° renoirRH : A3DI004004

Corps attendu : Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135)

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : (selon classement EPL : cf note de service) III : 3

Présentation de l'environnement professionnel	Présentation générale de l'EPL : Établissement public d'enseignement et de formation professionnelle du Loiret établi sur 4 sites géographiques et comprenant 1200 apprenants et 380 personnels www.lechesnoy.fr Formation initiale : 1200 jeunes de la 4 ème aux classes préparatoires Formation continue : 70000 heures Exploitation agricole : oui Effectifs équipe ATLS : 105 Effectifs agents région : 70 Budget EPLFPA : 8 660 000 € CFA implanté sur le site de Bellegarde en autonomie de structure (restauration – hébergement) comptant un peu plus de 390 apprentis du CAP au BTS. CFPPA implanté sur deux sites (Bellegarde et Le Chesnoy) dispensant environ 70000 h/stagiaires
Objectifs du poste	Assure le pilotage et le fonctionnement des centres FPCA de l'ensemble de l'EPLFPA dans les domaines pédagogique, administratif, financier et de la gestion des ressources humaines.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Représenter l'État au sein de l'établissement et dans certains cas à l'extérieur de l'établissement Élaborer, impulser et réguler les projets des centres, au sein du projet de l'établissement et en lien avec le programme Régional de l'Enseignement Agricole Concevoir, organiser et animer le travail des équipes pédagogiques, administratives et des missions supports sous le prisme du cahier des charges de la double labellisation obtenue en oct 21. Poursuivre les mutualisations entre les centre FCPA de l'EPLFPA. Piloter en autonomie un ou des centres constitutifs d'un établissement dans toutes ses composantes juridiques, pédagogiques, sociales, financières Positionner le (les) centre en tant qu'acteur(s) du territoire dans ses dimensions, techniques, économiques, environnementales, culturelles et sociales. Assurer le développement de l'activité, conformément au(x) projet(s) de(s) centre(s) Organiser la gestion financière, administrative d'un ou plusieurs centres constitutifs de l'établissement Élaborer et suivre les indicateurs de contrôle de gestion Rendre compte de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique, le directeur de l'EPLFPA Agir le cas échéant, par intérim ou suppléance du (de la) directeur(trice) de l'établissement Constituer et réguler les plannings de formation
Champs relationnels du poste	Conseil Régional DRAAF-SRFD / Réseau Form@terre Chambre d'agriculture et réseaux professionnels des secteurs de formation CFA/CFPPA OPCO, Pôle Emploi, Missions locales Membres CoDir EPLFPA 45
Compétences liées au poste Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert	Savoirs faire : 4 réglementation FPCA, 3 comptabilité analytique, 4 management, 3 gestion de projets, 4 fonctionnement et pilotage de centres FPCA, 3 anticipation, 3 gestion ressources humaines Savoir-être : 4 sens du service public, 4 rigoureux, 3 animer des équipes, 4 relationnels internes/externes, 3 esprit de synthèse, 4 confidentialité Compétences managériales requises : Systématiquement Conditions particulières d'exercice : Astreintes et logement de fonction sur place
Personne(s) à contacter	Daniel PEZZIN, Chef du SRFD – 06 20 76 50 73 – daniel.pezzin@agriculture.gouv.fr Cédric AVRIL, Directeur EPLFPA 45 – 03 38 89 80 00 – cedric.avril@educagri.fr

FICHE DE POSTE

MOBILITÉ EMPLOIS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

EPLEFPA : AVIZE

Intitulé du poste : Directeur adjoint chargé de la formation scolaire N° renoirRH : A3DI004279

Corps attendu : Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135) / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : (selon classement EPL : cf note de service)

Présentation de l'environnement professionnel	Présentation générale de l'EPL : Avize Viti campus est un établissement composé d'un LEGTA, d'un CFA, d'un CFPPA et d'un Domaine. Le CFA et le CFPPA sont sur un site distinct dans la même commune où se trouve un pôle agroéquipement. L'EPLEFPA est étroitement lié à la coopérative des anciens de la viticulture (champagne Sanger) outil pédagogique pour les apprenants. Avize viti campus est en lien avec l'ensemble des acteurs professionnels de la filière champenoise : Producteurs de champagne récoltants manipulateurs, des coopératives et des grandes maisons de Champagne. Il est en lien étroit avec l'Université de Reims Champagne Ardenne qui porte 2 LP mises en œuvre en lien avec Avize Viti Campus et les partenaires de la formation vitivinicole. EPLEFPA tournée vers l'international.
Objectifs du poste	Assure le pilotage et le fonctionnement d'un établissement d'enseignement et de formation dans les domaines pédagogique, administratif, financier et de la gestion des ressources humaines.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Piloter en autonomie un lycée dans toutes ses composantes juridiques, pédagogiques, sociales, financières. Élaborer, impulser et réguler le projet pédagogique du lycée en lien avec le programme Régional de l'Enseignement Agricole. Représenter l'État au sein de l'établissement et dans certains cas à l'extérieur de l'établissement. Positionner le lycée en tant qu'acteur du territoire dans ses dimensions techniques, économiques, environnementales, culturelles et sociales. Contribuer à la mission insertion scolaire et la coopération internationale. Conduire et animer la gestion des ressources humaines au sein du lycée. Organiser la gestion administrative, et financière du lycée. Élaborer et suivre les indicateurs de contrôle de gestion.
Champs relationnels du poste	Le Directeur adjoint chargé de la formation scolaire est en lien étroit avec les personnels pédagogiques, vie scolaire et ATTEE du LEGTA. Il assure les relations avec les collégiens, élèves et étudiants ainsi que les parents d'élèves. Il participe en lien avec le Directeur de l'EPLEFPA aux réunions extérieures programmées avec les collectivités, et les organisations professionnelles pour les points d'ordre du jour le concernant. Il correspond régulièrement avec la DRAAF/SRFD.
Compétences liées au poste Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert	Connaissances : pédagogique et administrative (4) Savoir-faire : notes de service pédagogiques et administratives liées au LEGTA (4), pilotage et management des équipes dont il a la charge, pilotage de l'activité pédagogique et de la vie scolaire, collaboration avec les collègues dans le cadre du CRIPT régional (4). Savoir-être : Rigueur, Autonomie, sens du relationnel et de l'écoute (4) Compétences managériales requises : Systématiquement (4) Conditions particulières d'exercice : Astreintes et logement de fonction sur place
Personne(s) à contacter	Directeur EPLEFPA : Frédérique ELBE : frederique.elbe@agriculture.gouv.fr – 03-26-57-50-42 / 06-22-18-01-26 SRFD Grand Est 76 avenue André Malraux 57000 Metz Laurent.bejot@agriculture.gouv.fr 03 55 74 11 56

FICHE DE POSTE

MOBILITÉ EMPLOIS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
EPLEFPA de Saint Germain en Laye

Intitulé du poste : Directeur adjoint chargé de la formation professionnelle continue et par apprentissage

N° renoirRH : A3DI005014

Corps attendu : Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135) / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : 3

Présentation de l'environnement professionnel	L'EPLEFPA de Saint Germain en Laye est composé de 5 centres constitutifs : Lycée, CFA, CFPPA, Exploitation et Atelier et classé en 4 ^{ème} catégorie C'est un établissement urbain d'environ 450 élèves, 300 apprentis et 110 000 heures stagiaires. Du niveau 3 au niveau 5. Les pôles de compétences sont l'aménagement paysager avec une spécificité en élagage, la production horticole, la fleuristerie et le cheval. Un projet de centre doit être travailler avec les équipes pour définir le sens des actions dans les années venir. Il donnera suite à une feuille de route travaillée et partagée. Le recrutement est stratégique et demande un fort investissement.
Objectifs du poste	Le poste est double : directeur de CFA et de CFPPA Le directeur devra pour les deux centres assurer le pilotage et le fonctionnement d'un établissement d'enseignement et de formation dans les domaines pédagogique, administratif, de la gestion des ressources humaines ainsi que le suivi financier, dans un contexte de forte concurrence mais également de fortes opportunités.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Construire un réseau d'acteurs pour promouvoir et développer les activités du centre (taxe d'apprentissage, segments de marchés privés, ...), Concevoir, organiser et animer le travail nécessaire à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet de centre, Organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des activités du centre : gestion des ressources humaines (env 30 formateurs et administratifs), fonctionnement pédagogique, accueil et vie dans le centre sur deux sites, organisation et planification administrative Gérer le fonctionnement administratif et par délégation du (de la) directeur(trice) de l'établissement, le fonctionnement financier de centre (2,8 M €), Concevoir, organiser et gérer des actions en réponse à des commandes publiques ou privées, Développer les centres au travers d'une présence active à la Rungis Académie et au Campus des Métiers d'excellence de Versailles, Préparer et présenter dans les instances de concertation et de validation, les budgets primitifs, les décisions modificatrices et autres délibérations.
Champs relationnels du poste	Il convient de maîtriser les champs relationnels avec le milieu professionnel avec lequel l'établissement travaille quotidiennement, le SRFD, le réseau des directeurs de CFPPA et CFA, les personnels, les équipes pédagogiques, les apprenants...
Compétences liées au poste Niveau : 3 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert	Connaissances : Bonne connaissance de l'enseignement agricole et de ses partenariats - Règles juridiques, administratives et budgétaires applicables à l'établissement, à ses agents et à ses activités Savoir-faire : Analyser et synthétiser, Animer une équipe et travailler en réseau, Anticiper, prendre des initiatives alerter et rendre compte, Travailler en transversalité et en partenariat, Maîtriser les outils bureautiques informatiques et aptitude à l'utilisation de logiciels dédiés Savoir-être : Qualités relationnelles, sens de l'écoute et du dialogue, Faire preuve de rigueur tout en respectant les délais, Sens de l'organisation, autonomie, réactivité, Discrétion professionnelle. Compétences managériales requises : Systématiquement Compétences en termes de : Gestion de projet, Management, Règle de vie collective, Maitrise des outils bureautiques et de gestion de planning, Gestion budgétaire, Techniques de prévention et de gestion de conflits, Règles de sécurité Conditions particulières d'exercice : Astreintes et logement de fonction sur place
Personne(s) à contacter	Yve Guy – Directeur de l'EPLEFPA de Saint Germain en Laye 01-30-87-18-36 ou 07-50-14-71-77 yves.guy@educagri.fr Emmanuel Hemery – Chef du SRFD Ile de France 01-41-24-17-50 ou 06-09-07-66-63 emmanuel.hemery@agriculture.gouv.fr

FICHE DE POSTE

MOBILITÉ EMPLOIS D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

EPNEFPA de Mayotte

Directeur adjoint chargé de la formation continue et de l'apprentissage

N° renoirRH : A3DI018987

Corps attendu : Statut d'emploi d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole (décret n°2019-1135) / poste ouvert au recrutement d'un contractuel sur la base de l'article 4-2 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019

Catégorie A

Cotation parcours professionnel : 3

Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'EPN est composé d'un LPA (373 élèves), d'un CFPPA (60 000 h.stg et 30 apprentis), d'une exploitation agricole en poly activités, d'un atelier agroalimentaire et d'un pôle de développement.</p> <p>L'établissement est engagé dans un ambitieux programme de développement de sa carte de formation : bac techno, bac G et BTSA en formation initiale, développement de la formation continue.</p> <p>L'établissement déploie un projet d'investissement important comprenant un internat, la rénovation du bâti du lycée, la rénovation de l'atelier agroalimentaire, le développement de plateaux techniques pédagogiques et la modernisation de l'exploitation agricole.</p>
Objectifs du poste	<p>Assure le pilotage et le fonctionnement du CFPPA dans les domaines pédagogique, administratif, financier et de la gestion des ressources humaines.</p> <p>Mettre en œuvre le projet de développement du CFPPA en réponse aux enjeux forts du territoire sur la formation continue et par apprentissage</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Représenter l'État au sein de l'établissement et dans certains cas à l'extérieur de l'établissement</p> <p>Élaborer, impulser et réguler le projet de centre, au sein du projet de l'établissement et en lien avec le programme Régional de l'Enseignement Agricole</p> <p>Piloter en autonomie le centre dans toutes ses composantes juridiques, pédagogiques, sociales, financières</p> <p>Positionner le centre en tant qu'acteur du territoire dans ses dimensions, techniques, économiques, environnementales, culturelles et sociales.</p> <p>Assurer le développement de l'activité, conformément au projet du centre</p> <p>Organiser la gestion financière, administrative du centre</p> <p>Élaborer et suivre les indicateurs de contrôle de gestion</p> <p>Rendre compte de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique</p> <p>Agir le cas échéant, par intérim ou suppléance du directeur de l'établissement</p> <p>Constituer et réguler les plannings de formation</p>
Champs relationnels du poste	<p>En interne avec l'équipe de direction et l'ensemble des personnels des différentes composantes de l'établissement.</p> <p>En externe avec l'ensemble des acteurs du secteur professionnel agricole, le DAAF/SFD, les partenaires de la formation professionnelle continu et de l'apprentissage (Conseil Départemental, VIVEA, DIECCTE, OPCO, CARIF OREF, Préférence Pro, etc...).</p>
Compétences liées au poste Niveau : 1. Initié 2. Pratique 3. Maîtrise 4. Expert	<p>Connaissances : réglementation de la formation professionnelle et de la loi du 04/09/2018 (niveau 3), gestion administrative et financière d'un établissement public d'enseignement technique et professionnel agricoles (niveau 3), réglementation en gestion des personnels (niveau 3), cadre réglementaire de la formation professionnelle agricole (niveau 3)</p> <p>Savoirs faire : maîtrise de l'ingénierie de formation (niveau 3), gestion comptable et financière d'un centre (niveau 3)</p> <p>Savoir-être : aptitude de travail en équipe et en réseau (niveau 3), capacité d'innovation pédagogique adaptée (niveau 2)</p> <p>Compétences managériales requises: technique de gestion managériale (niveau 3)</p> <p>Conditions particulières d'exercice : Astreintes et mise à disposition de logement à proximité</p>
Personne(s) à contacter	<p>EPN : Christophe BRETAGNE - directeur – christophe.bretagne@educagri.fr</p> <p>BEN ALI Ali Mohamed - DAAF976/SFD : ali-mohamed.ben-ali@agriculture.gouv.fr</p>